



---

*Association des groupes en arts visuels francophones*

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE  
2009-2014**

**Adopté par les membres  
à l'AGA 2009**



## **A/ SITUATION DES ARTS VISUELS DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES**

### **1/ PORTRAIT DU SECTEUR**

#### **a/ Aperçu de la discipline**

Le milieu des arts visuels se présente comme un écosystème complexe d'intervenants – artistes, commissaires, critiques d'art, directeurs de centres d'artistes et de musées, professeurs d'art, galeristes, agents et collectionneurs – qui s'appuient sur un ensemble d'infrastructures – universités, écoles de formation, musées, galeries publiques et privées, centres d'artistes autogérés, ateliers et studios – actives dans l'une ou l'autre des multiples facettes de la discipline.

Trois phénomènes semblent indiquer une popularité croissante des arts visuels au cours des dernières années : le nombre d'inscriptions dans les programmes universitaires de premier et de deuxième cycles et le nombre d'écoles spécialisées dans les beaux-arts augmentent; les événements populaires et les foires commerciales d'art se multiplient; la fréquentation de ces événements est plus élevée et l'intérêt des Canadiens pour les galeries d'arts se confirme :

« Le pourcentage global de Canadiens qui ont visité une galerie d'art est passé de 19,6 % en 1992 à 24,0 % en 1998, et a continué à augmenter pour atteindre 26,7 % en 2005. Exactement 7 millions de Canadiens ont visité une galerie d'art en 2005.<sup>1</sup> »

En dépit de cela, il s'agit d'une discipline qui, en dehors des revues spécialisées, reçoit encore très peu d'attention de la part des médias. Le secteur des arts visuels est également celui, avec la danse, où les artistes ont les revenus les plus faibles pour leur activité artistique. Un rapport de Hills Stratégies Recherches rapporte que le revenu moyen d'un artiste visuel en 2004 était de 18 700 \$ et que plus de la moitié de ces artistes gagnaient moins de 10 000 \$ par année pour leur travail.

#### **b/ Quelques statistiques**

On dénombre 150 centres d'artistes membres de la Conférence des collectifs et des centres d'artistes autogérés au Canada, dont 60 au Québec où se situent une grande partie des centres francophones au pays.<sup>2</sup> Sept centres d'artistes se situent dans les communautés francophones et acadienne : il s'agit de la Galerie Sans Nom, l'Atelier d'estampe Imago et La Manivelle en Acadie, la Galerie du Nouvel-Ontario, le Laboratoire d'art et le Centre d'artistes Voix Visuelle en Ontario et la Maison des artistes visuels francophones au Manitoba. L'Association canadienne des musées affiche 221 membres actifs dans la catégorie « art contemporain, beaux-arts et arts décoratifs », dont deux participent au réseau de l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF) : la Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen de l'Université de Moncton et la Galerie d'art du Collège universitaire Glendon à Toronto.

---

<sup>1</sup> Hill, Kelly, *Activités culturelles et visites du patrimoine des Canadiens en 2005*, Hill Stratégies Recherche Inc, mars 2007

<sup>2</sup> Source : site Internet de la Conférence des collectifs et centres d'artistes autogérés: <http://www.arccc-cccaa.org/>

Quant au nombre d'artistes visuels au Canada, il était estimé à 13 300<sup>3</sup> en 1998 et à 15 250<sup>4</sup> en 2001, chiffres que les intervenants du milieu jugent conservateur : « While standard statistical methods indicate that there were approximately 13,300 visual artists in Canada in 1998, a number that is consistent with more recent studies in Québec, most studies acknowledge that their estimates of the number of artists are imprecise. This is partly because visual artists typically work at many different jobs to earn a living and very few visual artists are salaried employees compared to the general work force ».<sup>5</sup> Les membres de la nouvelle Alliance pour les arts visuels (VAA/AAV) contestent les définitions d'artistes visuels utilisées par Statistique Canada. Ce sont toutefois les seuls chiffres dont nous disposons pour le moment.

### **c/ Les arts visuels en milieu francophone minoritaire<sup>6</sup>**

Les arts visuels sont *aussi* une dimension essentielle de l'expression artistique et culturelle des communautés francophones et acadienne et contribuent à enrichir les milieux de vie francophones. La galerie du Centre culturel franco-manitobain, la Galerie d'art Louise-et-Reuben Cohen de l'Université de Moncton (GAUM), la Galerie Sans Nom (centre d'artistes à Moncton) et la Galerie du Nouvel-Ontario (centre d'artistes à Sudbury) existent, sous une forme ou une autre, depuis 30 ans. Elles animent et professionnalisent la pratique, favorisant ainsi la rétention d'artistes visuels instrumentale à l'actualisation de la culture ambiante. Vitrines des arts, elles améliorent la connaissance et l'appréciation des arts visuels auprès du public et contribuent au développement de l'art canadien.

L'étude *Les arts visuels dans les communautés francophones vivant en milieu minoritaire* réalisée en 2001 recensait, avec le concours des organismes francophones actifs sur le terrain « plus de 300 artistes visuels (323) ayant une pratique de nature professionnelle, dont un tiers au Nouveau-Brunswick (105), un autre tiers en Ontario (100), près d'un quart dans les provinces de l'Ouest (78) et le reste dans les autres provinces de l'Atlantique et les territoires (40). Les gens du milieu reconnaissent toutefois que cette mesure reste empirique car il semble que le chiffre est plus élevé dans les faits, cet estimé ne tenant pas compte des artistes visuels francophones qui ne sont pas branchés sur les réseaux artistiques et culturels francophones.

Cette enquête a permis de dresser un portrait assez détaillé des artistes professionnels francophones dans les communautés et des conditions dans lesquelles ils poursuivent leur métier (voir caractéristiques présentées à l'Annexe 1). Depuis 2003, les artistes œuvrant en milieu francophone minoritaire peuvent toutefois compter sur l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF) pour les concerter autour d'une vision et des initiatives de développement du secteur et promouvoir leurs enjeux et leurs intérêts sur la scène nationale. La mise en place de trois nouveaux foyers de création francophones depuis 2004 (Le Laboratoire d'art et le Centre d'artistes Voix Visuelle en Ontario et l'Atelier d'estampe La Manivelle en Nouvelle-Écosse) ainsi que la cohorte de jeunes artistes qui ont joint les rangs de l'AGAVF témoignent d'une croissance importante sur le terrain que la mise à jour de l'étude pourrait documenter.

---

<sup>3</sup> Robert Labossiere et al, « Towards an Understanding of the Visual Arts », 2002.

<sup>4</sup> Kelly Hill, « Un profil statistique des artistes au Canada », Hill Stratégies Recherche, septembre 2004.

<sup>5</sup> Robert Labossiere et al, « Towards an Understanding of the Visual Arts ».

<sup>6</sup> L'essentiel des informations contenues dans cette section ont été tirées de Les arts visuels dans les communautés francophones vivant en milieu minoritaire, Rapport final, Étude réalisée pour le Conseil des Arts du Canada et le ministère du Patrimoine canadien par Rachel Gauvin et Marc Haentjens, septembre 2001

## **2/ ENJEUX**

### **a/ Enjeux du secteur des arts visuels**

Les artistes visuels du Canada français partagent deux grands enjeux avec le milieu des arts visuels au pays : celui du statut de l'artiste et celui de l'accès au financement. En dépit de l'existence d'une loi au fédéral et dans certaines provinces (Saskatchewan, Ontario et Québec), le statut de l'artiste demeure un concept qui n'a pas encore d'application très concrète en matière de fiscalité, de sécurité du revenu, de conditions de travail ou de droits de suite. Malgré certains gains obtenus récemment, il reste encore beaucoup à faire pour mettre en œuvre la loi. Ce constat est d'autant plus troublant vu les enjeux que soulève l'augmentation de la diffusion par l'Internet. La complexité de la législation, le chevauchement des juridictions liées aux droits d'auteur et aux droits de suite, la fragmentation croissante du marché et la difficulté inhérente au positionnement des artistes canadiens dans un marché de plus en plus mondial, telles sont les préoccupations urgentes sur lesquelles de nombreux intervenants pressent les gouvernements d'agir.

D'autre part, la plupart des programmes de financement des arts s'avèrent mal taillés pour répondre à la réalité des artistes visuels qui ont besoin de soutien à toutes les étapes de leur carrière et dont le processus de création s'étend sur une longue période. Le financement des organismes artistiques du secteur est également problématique. Jusqu'à la mise sur pied de la nouvelle Alliance pour les arts visuels (VAA/AAV) suite au Sommet tenu à l'automne 2007, le secteur n'était pas organisé en lobby comme les arts de la scène ou les industries culturelles. La concertation de l'ensemble du milieu au sein de l'Alliance laisse toutefois présager la cohésion nécessaire à une plus grande force de frappe politique.

### **b/ Enjeux spécifiques aux communautés francophones et acadienne**

La pratique artistique en milieu minoritaire soulève des défis particuliers pour les artistes qui y œuvrent. Malgré les réalisations au cours des dernières années, l'évolution des artistes et des organismes artistiques en milieu minoritaire ne se fait pas au même rythme que ceux des autres communautés ni des autres disciplines artistiques. Aux enjeux communs à l'ensemble du secteur, s'ajoutent quatre enjeux spécifiques aux arts visuels en milieu minoritaire francophone. Pour la plupart, sensiblement les mêmes que ceux qui figuraient dans le plan stratégique 2004-2009 de l'AGAVF, ces enjeux s'inscrivent aujourd'hui dans un contexte un peu plus favorable (augmentation du financement public des arts et de la francophonie, concertation naissante du secteur des arts visuels canadien).

#### **1 / Améliorer les conditions d'accès et consolider la part du financement public des arts visuels de la francophonie canadienne**

En dépit des efforts déployés par l'AGAVF et le Groupe de travail en arts visuels au cours des dernières années, la part des fonds du Conseil des Arts du Canada que reçoivent les organismes et les artistes visuels de la francophonie canadienne a stagné à 1,2%, et ce malgré la contribution supplémentaire du PICLO<sup>7</sup>. L'AGAVF fonde donc beaucoup d'espoir sur le nouveau plan stratégique du CAC dont le principe de l'équité est l'une des cinq priorités.

---

<sup>7</sup>. Étude sur le positionnement de la francophonie canadienne au sein des grandes institutions culturelles fédérales, mise à jour des tableaux pour les années 2003-2004 et 2004-2005, FCCF en collaboration avec ACORD, mars 2007.

Du côté du ministère du Patrimoine canadien, les programmes de la Politique des arts - Présentation des arts du Canada, Espaces culturels et Consolidation des arts et du patrimoine - et ceux du Programme d'appui aux langues officielles ne sont pas adaptés à la pratique et à l'organisation des arts visuels sur le terrain, pratique encore mal connue et pour laquelle il existe peu de données.

Enfin, la fragmentation des programmes d'appui entre divers secteurs du CAC (inter-arts, arts visuels et arts médiatiques), entre diverses directions et programmes de Patrimoine canadien et entre divers paliers gouvernementaux (fédéral, provincial et municipal) alourdit la tâche de représentation, ralentit la mise en œuvre de correctifs et engendre une iniquité dans la répartition des fonds entre les régions. L'AGAVF devra donc maintenir un important volet de représentation politique auprès des instances culturelles fédérales et d'accompagnement de ses membres auprès des instances provinciales pour améliorer les conditions d'accès et la part de financement des arts visuels.

## **2 / Confirmer la place et l'importance des arts visuels de la francophonie canadienne auprès du milieu des arts visuels canadien et des instances de la francophonie**

En tant qu'organisme porte-parole des arts visuels en milieu minoritaire francophone, l'AGAVF est appelée à maintenir des liens étroits, tant avec le milieu des arts visuels canadien qu'avec les organismes de la francophonie canadienne. À cet égard, l'Alliance pour les arts visuels, les organismes en arts visuels du Québec, le Forum des leaders et autres instances de la francophonie sont autant de forums que l'AGAVF doit investir pour que les enjeux propres aux arts visuels de la francophonie trouvent écho dans les revendications de ces plateformes.

## **3/ Développer un milieu porteur pour les arts visuels à plusieurs plans : réseautage, consolidation de l'infrastructure, promotion et visibilité, formation et développement professionnel.**

Depuis sa fondation en 2003, l'AGAVF a initié ou appuyé ses membres dans nombre de projets mobilisateurs pour remédier à l'isolement des organismes et des artistes, nourrir leur démarche artistique, favoriser le rayonnement des œuvres et contribuer à leur développement professionnel. En plus de stimuler les échanges entre artistes et entre centres d'artistes francophones, ces projets créent des liens avec d'autres structures présentes dans le milieu et ouvrent des portes sur la scène nationale et internationale, palliant, en partie, aux difficultés inhérentes à la diffusion hors des grandes métropoles. L'AGAVF devra donc, de concert avec ses membres, poursuivre le travail de développement d'un milieu porteur pour les arts visuels.

## **4/ Pérenniser les structures organisationnelles de l'AGAVF et de ses membres**

La pérennité des organismes qui regroupent les artistes et leur offrent des services d'appui est à la base d'une action collective pour le développement des arts visuels dans les communautés. Au même titre que les autres organismes artistiques et de la francophonie canadienne, l'AGAVF et ses membres doivent consolider leurs ressources – financière et humaines – ainsi que les mécanismes de gouvernance et les outils de gestion aptes à attirer, à retenir et à former une relève de gestionnaires culturels.

### 3/ OPPORTUNITÉS ET OBSTACLES DANS L'ENVIRONNEMENT

Dans les prochaines années, le milieu des arts visuels en milieu minoritaire francophone devra faire face à certains obstacles afin de consolider son développement. Il pourra toutefois prendre avantage à cet égard de certaines opportunités présentes dans l'environnement.

| Opportunités  | Obstacles   |
|---|---|
| <b>AU NIVEAU GOUVERNEMENTAL</b>   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du budget du CAC assortie d'un nouveau plan stratégique incluant un axe stratégique sur l'Équité et l'embauche d'un nouveau chef de service aux arts visuels</li> <li>- Concertation plus prononcée entre le CAC et les Conseils des arts provinciaux et augmentation du financement de plusieurs conseils des arts provinciaux</li> <li>- Intégration d'un Axe arts et culture assorti d'une enveloppe financière dans le cadre du renouvellement du Plan d'action du gouvernement fédéral sur les langues officielles (Feuille de route)</li> <li>- Renouvellement et bonification des ententes Canada-communautés</li> <li>- Mise en vigueur de la nouvelle entente entre la communauté muséale et les organismes artistiques sur les droits d'exposition</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance des jurys de pairs du contexte de la pratique artistique en milieu minoritaire</li> <li>- Défi de faire valoir la contribution d'une pratique artistique non linguistique à la construction identitaire et au développement des communautés</li> <li>- Pratique mal connue des interlocuteurs gouvernementaux et des organismes de la francophonie canadienne</li> <li>- Difficulté de faire reconnaître les défis propres et le besoin d'aménagements spécifiques à la francophonie canadienne au même titre que ceux accordés à l'art autochtone et aux communautés ethnoculturelles</li> </ul> |
| <b>AU NIVEAU DU SECTEUR DES ARTS VISUELS</b>  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concertation de plus en plus structurée du milieu canadien des arts visuels - la mise en place de VAA/AAV et d'ARCCC/CCCAA</li> <li>- Tenue biennale de conférences nationales des centres d'artistes autogérés</li> <li>- Augmentation de la fréquentation des galeries et des musées</li> <li>- Nouvelles plateformes de diffusion sur internet</li> <li>- Reconnaissance croissante des artistes franco-canadiens dans le cadre des prix et des concours nationaux</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur complexe, méconnu et en mutation.</li> <li>- Faible force de frappe politique du milieu des arts visuels</li> <li>- L'absence d'artistes issus des communautés francophones et acadienne présents sur la scène nationale</li> </ul>  |
| <b>AU NIVEAU DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE</b>  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- La jeunesse et la modernité qui caractérisent le secteur</li> <li>- La rétention des artistes essentielle à la vitalité sociale et économique des communautés francophones et acadienne</li> <li>- Participation de l'AGAVF au Forum des leaders de la francophonie et à la TONAC</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu de lieux et de regroupements réseautant les artistes visuels sur le vaste territoire (voir Étude sur les arts visuels 2001)</li> <li>- Coûts additionnels de diffusion liés au contexte géographique (distances entre les communautés francophones, bassins de ressources limités, locaux insuffisants, etc.</li> </ul>  |





## B/ SITUATION DE L'ASSOCIATION DES GROUPES EN ARTS VISUELS FRANCOPHONES

### 1/ HISTORIQUE<sup>8</sup>

La Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen (anciennement la Galerie d'art de l'Université de Moncton, GAUM) a vu le jour en 1964, et commence à collectionner des œuvres dès 1966. Au cours des années 1970, des artistes se rassemblent pour se doter de lieux d'exposition, notamment à Sudbury avec la Coopérative des artistes du nord de l'Ontario (CANO) et à Moncton avec la Galerie Sans Nom. C'est aussi le cas dans l'Ouest, à Saint-Boniface, avec l'ouverture du Centre culturel franco-manitobain, qui offre un espace pouvant servir de salle d'exposition.

Ce n'est toutefois qu'à partir de la fin des années 1980 que le secteur commence à s'organiser. Quelques associations provinciales d'artistes visuels voient le jour au tout début des années 1990 : l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB), le Bureau des regroupements des artistes visuels de l'Ontario (BRAVO) et l'Association des artistes de la Saskatchewan.

Dès 1993, plusieurs associations, appuyées par la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), coordonnent l'exposition collective *Itinéraire 12* de la Galerie Sans Nom qui retient l'attention et tourne au Canada et en France. Avec ce projet pilote de diffusion, les intervenants reconnaissent l'importance de mettre les centres d'artistes et les galeries d'art en réseau. Une première rencontre des associations artistiques et des principaux centres d'artistes et galeries du Canada français se tient en marge de l'assemblée générale annuelle de la FCCF à Ottawa en juin 1995. C'est ainsi que le *Regroupement des centres d'artistes et galeries d'art* voit le jour. Aussitôt, le Regroupement entreprend une analyse du financement fédéral des arts visuels au Canada français et obtient des réajustements, notamment de la part du Conseil des Arts du Canada.

En marge de la conférence *Toutes les photos finissent-elles par se ressembler?* tenue à Sudbury en 1998, des artistes et travailleurs culturels d'un peu partout au pays se rencontrent pour partager les défis qu'ils rencontrent dans leurs communautés. On se rend compte aussi qu'il faut avoir un interlocuteur sur la scène nationale pour communiquer les enjeux auxquels sont confrontés les artistes et les organismes des communautés francophones et acadienne. C'est à ce moment que le Regroupement des centres d'artistes et de galeries d'art prend le nom d'**Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF)** et devient une plate-forme nationale de représentation et de concertation.

C'est sous son impulsion qu'est créé le Groupe de travail mixte réunissant des représentants du Conseil des Arts du Canada, du ministère du Patrimoine canadien et de la communauté artistique (AGAVF et FCCF), avec le mandat d'évaluer les besoins du milieu des arts visuels au Canada français et de trouver des solutions adaptées à ces besoins. C'est ce Groupe de travail qui commande l'étude *Les arts visuels dans les communautés francophone vivant en milieu minoritaires*, parue en septembre 2001. Malgré ses moyens limités, l'AGAVF mène un intensif lobby politique auprès des bailleurs de fonds afin de faire reconnaître les arts visuels du Canada français et soutient de nombreux projets d'envergure (voir tableau ci-dessous), notamment grâce au dynamisme et au dévouement sans faille des bénévoles qui soutiennent à bout de bras cette association. Depuis 2003, l'Association peut compter sur une direction générale à temps partiel.

---

<sup>8</sup> Veuillez consulter le site internet de l'AGAVF à [www.agavf.ca](http://www.agavf.ca) pour un historique plus détaillé de l'organisme.

## QUELQUES REALISATIONS

|      |   |
|------|---|
| 1999 | Tenue du <b>Symposium d'art actuel</b> à Moncton sous le thème <i>Le Mascaret ne siffle plus</i> , lors du Sommet de la Francophonie. L'AGAVF s'associe de près à ce projet de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick   |
| 2000 | <b>Échangeur I – Extensions intimes.</b> Projet d'échange et de résidence d'artistes dans quatre centres : la Galerie Sans Nom et l'Atelier d'estampe Imago à Moncton, l'Écart à Rouyn-Noranda, et la Galerie du Nouvel-Ontario à Sudbury, qui coordonne le projet. Annie Molin-Vasseur en est la commissaire.  |
| 2001 | <b>Échangeur II – Histoire de sens.</b> Une destination s'ajoute : la Maison des artistes à Saint-Boniface. Annie Molin-Vasseur agit à titre de commissaire pour une deuxième année. Ces deux projets Échangeur se terminent par un voyage d'échange à Paris et par la publication de deux ouvrages critiques.  |
| 2002 | Projet de <b>simulation de jury</b> vise l'augmentation des demandes des artistes aux programmes de subvention du Conseil des Arts du Canada. En 2002, l'atelier de <b>simulation de jury</b> a été offert à Moncton, Ottawa et Saint-Boniface. Une trentaine d'artistes y ont participé et, parmi ceux-ci, cinq se sont prévalus du service d'encadrement de rédaction offert par l'AGAVF en vue de déposer des demandes au CAC. L'expérience est renouvelée en 2004 puis en 2006. En 2007, l'AGAVF produit un outil sur le sujet et le distribue à ses membres. |
| 2003 | <b>Colloque de fondation de l'AGAVF</b> au Musée des Beaux-Arts d'Ottawa avec la participation de plus de 80 personnes provenant de partout au Canada. C'est l'occasion pour l'AGAVF et ses membres de faire reconnaître le secteur des arts visuels francophones auprès des agences gouvernementales et des partenaires à l'échelle du pays.   |
| 2003 | Projet <b>Parallaxe</b> reprend le concept de l'échange et de la résidence mais situe toutes les activités à Winnipeg où, treize artistes créent des œuvres <i>in situ</i> autour du pont Provencher nouvellement restauré. Un autre centre s'ajoute, soit Daïmon à Gatineau. La commissaire de <b>Parallaxe</b> est Marie Bouchard.  |
| 2005 | Mise en place du service <b>Coup de pouce</b> , conçu pour appuyer les membres qui souhaitent recevoir les services d'un consultant dans un champ de compétence donné. Le service favorise la consolidation des membres et le renforcement de leur capacité organisationnelle.  |
| 2006 | Mise en place du projet <b>Brèches</b> , créé pour développer des expertises en matière de commissariat au sein des communautés francophones et qui fonctionne sous forme de mentorat, en offrant un accès privilégié à un expert du milieu.  |
| 2007 | Lancement du nouveau <b>site de l'AGAVF</b> <a href="http://www.agavf.ca">www.agavf.ca</a> et tenue d'une initiative de réseautage à Québec dans le cadre du Mois Multi.  |
| 2008 | <b>Stéthoscope, Diagnostic et Ordonnance</b> , un projet imaginé pour prendre le pouls dans les provinces où il n'y a pas d'organismes dédiés aux arts visuels et pour trouver des solutions pour appuyer les foyers de création et les artistes individuels.<br><b>Esquisse partagée</b> , projet de mobilisation des intervenants francophones en arts visuels de l'Ontario autour d'enjeux communs.  |

## 2/ SITUATION ACTUELLE

### a/ Mission

L'AGAVF énonce et diffuse une vision du développement du secteur des arts visuels des communautés francophones et acadienne et en défend vigoureusement les enjeux et les intérêts auprès des instances gouvernementales et politiques. Par le biais de ses activités, elle agit comme catalyseur du secteur, permettant aux organismes franco-canadiens des arts visuels de se réseauter et de se professionnaliser en vue d'offrir des conditions optimales de création aux artistes de leur milieu. L'amélioration des conditions de création et de diffusion contribue à la rétention des artistes, favorisant l'essor culturel essentiel à l'affirmation identitaire et à la pérennité des communautés francophones et acadienne.

Six objectifs généraux guident plus précisément l'AGAVF dans la réalisation de cette mission :

- Être le porte-parole national des groupes œuvrant dans le domaine des arts visuels professionnels des communautés francophones.
- Positionner et créer un espace équitable pour le secteur des arts visuels du Canada français au sein des principales instances gouvernementales en améliorant les conditions de financement.
- Représenter et positionner le milieu des arts visuels franco-canadiens auprès d'autres instances associatives au pays.
- Appuyer ses membres dans le développement d'activités de professionnalisation et de consolidation de leurs structures.
- Voir à l'amélioration des conditions de production et de diffusion du travail des artistes visuels franco-canadiens professionnels et voir à la promotion du travail des artistes en arts visuels membres d'associations professionnelles, de galeries, de centres autogérés, de producteurs d'événements et collectifs d'artistes du Canada français.
- Engager et maintenir un dialogue et une concertation avec les organismes œuvrant au développement culturel des communautés francophones et acadienne.

### b/ Structure

Association hybride rassemblant à la fois des associations d'artistes, des galeries universitaires, des centres de production, des collectifs et des artistes individuels, l'AGAVF se distingue de ses homologues au Québec et au Canada qui représentent soit les diffuseurs (L'ARCCC/CCCAA, RCAAQ, SMQ, AMO, etc.) ou les artistes (CARFAC, RAAV). Les membres de l'AGAVF sont l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB); le Bureau des regroupements des artistes visuels de l'Ontario (BRAVO); la Maison des artistes visuels francophones (MDA) à Saint-Boniface; la Galerie Sans Nom (GSN) à Moncton; la Galerie du Nouvel-Ontario (GNO) à Sudbury; la Galerie SAW Gallery à Ottawa; l'Atelier de production Imago à Moncton; le Laboratoire d'art à Toronto; la Galerie d'art Louise-et-Reuben Cohen de l'Université de Moncton; la Galerie d'art du Collège universitaire Glendon à Toronto; la Galerie du centre culturel franco-manitobain (CCFM) et le collectif Taupe à Moncton. Au printemps 2008, cinq nouveaux membres joignent les rangs de l'AGAVF: le Festival des arts visuels en Atlantique (FAVA) au Nouveau-Brunswick, l'atelier d'estampe La Manivelle et le Conseil des arts de la Baie en Nouvelle-Écosse; le Centre d'artistes Voix Visuelle en Ontario et la Société des arts visuels en Alberta (SAVA). Tous ces organismes œuvrent en milieu minoritaire francophone pour soutenir la création, la promotion et la diffusion d'œuvres produites par des artistes professionnels de leur milieu et initier leur communauté à la richesse des arts visuels.

L'AGAVF privilégie la concertation avec ses membres tout en assumant un rôle actif au sein des plateformes associatives du milieu des arts visuels et de la francophonie canadienne. Incorporée en 2003 comme organisme sans but lucratif, l'AGAVF organise sa structure autour de trois composantes :

- **L'assemblée générale annuelle** où les membres décident des grandes orientations stratégiques de l'organisme, adoptent le rapport d'activités et les états financiers vérifiés de l'année écoulée, établissent la programmation et le budget de la prochaine année et élisent les membres du conseil d'administration.

- **Le conseil d'administration** composé de six membres en provenance des trois grandes régions que sont l'Acadie, l'Ontario et l'Ouest canadien, le conseil d'administration assure la bonne gestion de l'association et encadre la direction générale.

- **La direction générale** qui, depuis 2003, travaille à temps partiel (4 jours/semaine depuis 2007) en étroite collaboration avec le conseil d'administration pour mettre en œuvre la programmation et les activités de l'AGAVF.

### 3/ BILAN DU PLAN STRATÉGIQUE 2004/2009

Le tableau suivant dresse un bilan sommaire des réalisations majeures qui ont marqué le parcours de l'AGAVF depuis cinq ans dans chacun des quatre axes de son plan de développement stratégique. Les résultats dont il témoigne rencontrent les objectifs fixés, confirment la pertinence de l'AGAVF et reflètent la portée de ses actions.

| AXES   | RÉALISATIONS   |
|--|--|
| Axe 1 – Consolidation de la plateforme                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation graduelle du financement de la plateforme ;</li> <li>- embauche d'une direction générale à temps partiel en 2003 puis à 4 jours/semaine en 2007;</li> <li>- instauration d'une catégorie de membres individuels pour les artistes habitant des provinces où il n'existe pas d'organisme francophone en arts visuels et augmentation de 30% du membership;</li> <li>- mise en ligne d'un site Web et envoi périodique d'un bulletin d'information électronique.</li> </ul>  |
| Axe 2 – Professionnalisation des membres                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- instauration et coordination du service <i>Coup de pouce</i>, une aide pratique accordée aux membres qui ont des besoins en consultation;</li> <li>- tenue d'une série d'ateliers dans plusieurs localités à travers le pays sur plusieurs années et développement d'un guide de préparation et de rédaction de demandes de subvention à l'intention des artistes;</li> <li>- tournée d'une série de conférences sur le commissariat dans plusieurs villes canadiennes;</li> <li>- mise sur pied du projet <i>Brèches</i> appuyant le développement de commissaires d'exposition dans les communautés.</li> </ul>   |
| Axe 3 – Consolidation des membres                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation du financement des centres d'artistes déjà au fonctionnement au CAC via un projet de professionnalisation financé par le PICLO;</li> <li>- renforcement de lieux existants (MDA) et création de nouveaux lieux (LABO, Voix visuelle);</li> <li>- recherche-action auprès de nouveaux foyers de création dans les provinces où il n'existe pas de centres d'artistes francophones.</li> </ul>   |
| Axe 4 – Promotion et visibilité de l'AGAVF et de ses membres | <ul style="list-style-type: none"> <li>- établissement de liens avec les organismes en arts visuels sur le plan national (CARFAC, l'ARCCC/CCCAA), au Québec (le RAAV et le RCAAQ) et en Ontario (ARCCO) ainsi qu'avec des événements majeurs : la Biennale de Montréal, la Manif' d'art, Artex, TAAFI;</li> <li>- publication d'un ouvrage critique bilingue suivant le projet <i>Parallaxe</i> en vue de rejoindre un plus grand auditoire;</li> <li>- tenue des assemblées générales annuelles à Toronto et à Montréal en vue de favoriser les échanges entre les membres et divers intervenants dans les milieux artistiques de ces grands centres;</li> <li>- tenue d'une rencontre à Québec en vue de positionner les membres de l'association pour les activités du 400<sup>e</sup> en 2008;</li> <li>- organisation, sous l'égide de la GSN, de <i>Leurre juste</i>, une série de performances de six artistes francophones du Canada dans les rues de Québec dans le cadre de la MANIF d'ART 4;</li> <li>- participation à maintes rencontres convoquées par le CAC, le CALQ, ARCCO ainsi qu'à d'autres occasions de visibilité telles la conférence <i>Infest</i> à Vancouver en 2003 et le Sommet en arts visuels à Ottawa en 2007.</li> </ul> |

#### 4/ ACQUIS ET LIMITES

À la lumière de ce bilan, on peut voir que, malgré l'insuffisance des ses ressources financières et humaines, l'AGAVF bénéficie aujourd'hui d'un assez grand nombre d'acquis, tant au plan de ses activités et de son rayonnement qu'au plan de la cohésion et de la solidarité de ses membres. On peut toutefois identifier aussi un certain nombre de limites dont l'organisme devra tenir compte au cours des prochaines années. Voici le tableau qu'on peut dresser :

| ACQUIS (FORCES)  | LIMITES (FAIBLESSES)  |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Crédibilité de l'association auprès des bailleurs de fonds</li> <li>- Progression stable et soutenue de l'organisme et bonne transition à la direction générale</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de reconnaissance officielle du CAC et des pairs de l'AGAVF en tant qu'ONSA lui ferme l'accès au programme d'aide au fonctionnement et la limite au financement de projet</li> <li>- Plafonnement au niveau des sources de financement de programmation et insuffisance du budget de fonctionnement (subvention de programmation de la DG-PALO n'a pas changé de manière significative en plusieurs années)</li> <li>- Surcharge de travail vu la trop grande dépendance au financement de projets</li> <li>- Faible possibilité de diversification des revenus</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Positionnement accru de l'AGAVF vis-à-vis ses homologues nationaux, ontarien et québécois, des arts visuels</li> <li>- Reconnaissance accrue des organismes pairs et de ses homologues à travers le pays à titre de membre de la nouvelle Alliance pour les arts visuels (VAA/AAV)</li> <li>- Base solide pour poursuivre un dialogue soutenu avec des intervenants clés du milieu</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement très anglophone du secteur dû à l'unilinguisme des homologues</li> <li>- Complexité et ampleur du secteur (musée, galeries privées, publiques, centres d'artistes, association représentative)</li> <li>- Connaissance limitée des enjeux conjoints</li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte cohésion au sein des membres facilite les consensus sur les orientations à donner à l'organisme</li> <li>- Effort de rencontres vers les membres malgré leur répartition sur un vaste territoire</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Membres répartis sur un vaste territoire</li> <li>- Ressources limitées de l'organisme ne permettent pas d'effectuer un important travail de diffusion de l'information</li> <li>- Asymétrie des besoins et disparités au sein du <i>membership</i></li> </ul>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise sur pied de deux nouveaux centres en Ontario et un en Nouvelle-Écosse témoigne de la progression dans le secteur</li> <li>- L'appui du CAO à une concertation des membres de l'AGAVF en Ontario</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disparité du financement alloué aux centres d'artistes par le PALO selon les régions</li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité de reconnaître et de répondre aux besoins, capacité d'auto-critique et d'ajustement</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté de rejoindre les artistes en périphérie et les artistes de la relève</li> </ul>   |

## C/ VISION

Réseau inclusif et solidaire, l'AGAVF est un forum de réflexion et de concertation où se renouvelle une vision audacieuse du développement des arts visuels dans la francophonie canadienne. Porte-parole respectée, elle documente les enjeux et fait valoir les défis inhérents aux divers aspects de la pratique artistique en milieu minoritaire, tant auprès de ses partenaires gouvernementaux que de ses homologues des arts visuels et de la francophonie. Les activités de représentation et de réseautage menées par l'AGAVF ainsi que le soutien qu'elle apporte aux projets de ses membres permettent à l'ensemble du milieu de bénéficier de ressources accrues.

## D/ AXES DE DÉVELOPPEMENT ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2009/2014

Six objectifs stratégiques orienteront les actions de l'AGAVF dans les quatre axes de développement qui viendront baliser son action au cours des cinq prochaines années :

| AXES DE DÉVELOPPEMENT   | OBJECTIFS STRATÉGIQUES   |
|---|--|
| <p><b>Représentation</b><br/>Axe d'intervention que les membres considèrent comme la raison d'être de l'organisme, il comprend l'ensemble des démarches menées par l'AGAVF pour « positionner » les besoins des artistes, des centres d'artistes, des galeries et de leurs infrastructures auprès des programmes de financement des arts et des langues officielles.</p>  | <p>1/ Assurer un accès équitable du réseau des arts visuels de la francophonie canadienne aux programmes de financement des arts et des langues officielles.</p>   |
| <p><b>Réseautage</b><br/>Cet axe recouvre les démarches visant à inscrire les enjeux spécifiques au milieu des arts visuels de la francophonie canadienne sur l'échiquier des organismes nationaux qui œuvrent dans la discipline ainsi qu'à promouvoir la contribution des arts visuels au développement des communautés francophones en situation minoritaire auprès des organismes de la francophonie.</p>   | <p>2/ Positionner le réseau des arts visuels de la francophonie canadienne dans l'écosystème des arts visuels du pays.<br/>3/ Faire valoir la contribution et véhiculer les besoins du secteur des arts visuels dans le contexte du développement des communautés francophones en situation minoritaire.</p> |
| <p><b>Appui à la professionnalisation des membres</b><br/>C'est l'axe sous lequel l'AGAVF vient soutenir la professionnalisation du secteur et des organismes qui en sont les acteurs sur le terrain. Conçues et menées soit par l'AGAVF soit par l'un de ses membres, ces initiatives visent à briser l'isolement, à accroître l'accès à des occasions de développement professionnel et à favoriser la circulation des artistes et le rayonnement des œuvres.</p> | <p>4/ Initier ou appuyer des stratégies collectives visant la professionnalisation des membres et l'amélioration de leurs capacités.<br/>5/ Augmenter la circulation et le rayonnement des œuvres et des artistes.</p>   |
| <p><b>Développement organisationnel de l'AGAVF</b><br/>C'est l'axe par lequel l'AGAVF entend consolider ses assises, maintenir la bonne gouvernance de sa structure organisationnelle et appuyer ses membres dans leurs efforts pour améliorer la leur. Cet axe comprend aussi les activités de gestion interne et de financement visant une croissance des ressources financières et humaines afin que l'AGAVF puisse élargir son action.</p>                      | <p>6/ Consolider les ressources humaines et financières, les outils de gestion et de communication ainsi que le fonctionnement de l'AGAVF</p>  |

## E/ PLAN D'ACTION

| Axe 1 – REPRÉSENTATION  |  |  |
|---|--|--|
| RÉSULTATS VISÉS   | INDICATEURS DE RENDEMENT   | ACTIVITÉS ET MOYENS  |
| <p><i>1.1 Le milieu des arts visuels de la francophonie canadienne reçoit une <b>part équitable</b> des divers programmes de financement du Conseil des Arts du Canada</i></p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Progression du financement de fonctionnement et de projets des centres d'artistes</li> <li>-Augmentation du taux de succès des artistes au programme de bourses individuelles</li> <li>-Financement de l'AGAVF au fonctionnement des ONSA</li> </ul> | <p><u>Recherche et documentation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Documenter et mettre à jour les problématiques et les besoins spécifiques aux organismes et artistes de la francophonie canadienne</li> </ul> <p><u>Rencontres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Tenir des rencontres régulières (bilatérales) avec les responsables du Service des arts visuels du CAC et participer aux rencontres annuelles du Groupe de travail en arts visuels</li> <li>-Profiter des rencontres liées à l'Entente multipartite de la FCCF pour positionner les dossiers en arts visuels</li> </ul> <p><u>Stratégies-démarches</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Profiter de la nouvelle orientation stratégique du CAC portant sur l'équité pour identifier et proposer des mesures et des programmes adaptés au contexte de la pratique en milieu minoritaire (programme de développement des capacités, mesures de pondération dans les grilles d'analyse des jurys; mise en contexte à l'intention des jurys, etc.)</li> <li>-Poursuivre les démarches en vue d'augmenter le taux de réussite des artistes aux programmes de bourses (ex : projet de simulation de jurys à l'intention des artistes)</li> <li>- Poursuivre les démarches en vue d'augmenter et de consolider le financement des centres d'artistes déjà au fonctionnement et en intégrer de nouveaux</li> <li>- Poursuivre les démarches en vue de l'accès de l'AGAVF au programme de financement des ONSA</li> </ul> |
| <p><i>1.2 Les organismes en arts visuels reçoivent leur juste part du financement des programmes d'appui aux langues officielles au national et dans les provinces (Ententes Canada-communautés, Axe Arts et culture dans la Feuille de route pour la dualité canadienne 2008-2013)</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Progression du financement de fonctionnement et de projet des organismes en arts visuels dans les provinces</li> <li>-Progression du financement de fonctionnement et de projet de l'AGAVF</li> </ul>  | <p><u>Recherche et documentation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Documenter la contribution financière du PALO aux organismes en arts visuels par province et territoire</li> <li>-Développer et fournir aux membres un argumentaire et une grille d'analyse des projets à l'appui de la contribution des arts visuels au développement des communautés</li> <li>-Proposer une approche systématique d'une province à l'autre au financement de fonctionnement et de projet des organismes en arts visuels en concertation avec les interventions des membres sur le terrain</li> </ul> <p><u>Rencontres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Solliciter des rencontres entre les organismes sur le terrain et les représentants du ministère du Patrimoine canadien en région lors des déplacements de la direction générale de l'AGAVF</li> </ul> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Profiter du renouvellement de l'Entente Canada-organismes nationaux (2009-2014) pour solliciter une mise à niveau du financement de fonctionnement de l'AGAVF</li> <li>-Profiter des rencontres de la FCCF entourant les stratégies de financement de l'Axe Arts et culture pour positionner les besoins et les projets de l'AGAVF et de ses membres</li> </ul>  |



| <b>Axe 1 – REPRÉSENTATION</b>   |   |   |
|---|---|---|
| <b>RÉSULTATS VISÉS</b>  | <b>INDICATEURS DE RENDEMENT</b>   | <b>ACTIVITÉS ET MOYENS</b>  |
| <p><i>1.3 Le milieu des arts visuels de la francophonie canadienne</i><br/> <b>accès au financement des programmes de la Politique des arts au PCH (Espaces culturels; PAC; Consolidation des arts)</b></p> | <p>-Niveau de financement des divers programmes de la Politique des arts aux organismes en arts visuels</p> | <p><u>Recherche</u><br/>           -Produire un état des lieux sur les infrastructures et les équipements en arts visuels<br/>           -Documenter l'accès des organismes en arts visuels aux divers programmes de financement de la Politique des arts</p> <p><u>Rencontres</u><br/>           -Participer aux représentations de l'Alliance pour les arts visuels (VAA/AAV) visant l'accès de la discipline aux programmes de la Politique des arts<br/>           -Profiter des rencontres du Groupe de travail en arts visuels pour sensibiliser les représentants de la Politique des arts aux besoins des organismes<br/>           -Assurer une concertation des membres provinciaux pour développer des messages communs concernant l'accès des arts visuels à ces programmes<br/>           -Profiter de l'évaluation de ces programmes pour faire valoir les façons dont ils pourraient mieux répondre aux besoins et au fonctionnement de la discipline des arts visuels</p> |

| <b>Axe 2 – RÉSEAUTAGE</b>   |   |   |
|---|---|---|
| <b>RÉSULTATS VISÉS</b>  | <b>INDICATEURS DE RENDEMENT</b>   | <b>ACTIVITÉS ET MOYENS</b>  |
| <i>2.1 Les enjeux des arts visuels de la francophonie canadienne sont intégrés aux plateformes des organismes nationaux en arts visuels</i>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre d'invitations et de participations aux réunions des organismes</li> <li>-Intégration des enjeux de l'AGAVF et de ses membres aux représentations des organismes</li> </ul>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Assurer la représentation continue des enjeux et des besoins de l'AGAVF et de ses membres auprès des organismes nationaux en arts visuels (VAA/AAV; ARCCC/CCCAA; CCA; CARFAC)</li> <li>-Mettre en place une stratégie de communication et de relations de presse externe</li> <li>-Faciliter la participation de l'AGAVF et de ses membres aux conférences nationales en arts visuels</li> <li>-Participer aux rencontres du Comité de suivi au Sommet sur les arts visuels</li> </ul>  |
| <i>2.2 L'AGAVF et ses homologues du Québec collaborent sur des dossiers d'intérêts communs</i>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre et qualité des collaborations établies avec les organismes du Québec</li> <li>-Niveau de participation des artistes visuels du Canada français aux événements du Québec</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Favoriser la création d'alliances ponctuelles et stratégiques avec les organismes du Québec sur des dossiers d'intérêt commun (profiter du Forum sur les arts et la culture du SAIC pour explorer des collaborations possibles avec les organismes en arts visuels du Québec)</li> <li>-Participer aux rencontres annuelles des organismes en arts visuels du Québec à titre d'observateur</li> <li>-Tenir des rencontres du conseil d'administration ou des assemblées générales annuelles de l'AGAVF au Québec afin de favoriser le réseautage</li> <li>-Solliciter le financement du SAIC pour adapter les outils du milieu des arts visuels du Québec au contexte franco-canadien</li> <li>-Favoriser la participation du milieu des arts visuels du Canada français aux événements en arts visuels du Québec (Manif d'Art, symposiums, etc.)</li> </ul>                        |
| <i>2.3 Les organismes nationaux et provinciaux de la francophonie canadienne apprécient la contribution des arts visuels au développement des communautés</i> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Qualité de l'argumentaire</li> <li>-Nombre de présentations aux assemblées des organismes provinciaux</li> <li>-Nombre et portée des projets d'arts visuels en éducation</li> </ul>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Développer un argumentaire sur l'apport des arts visuels au développement des communautés et le diffuser auprès des organismes nationaux et provinciaux de la francophonie canadienne</li> <li>-Favoriser une concertation plus étroite avec les organismes provinciaux de développement culturel autour des revendications du secteur des arts visuels et l'offre de services aux artistes</li> <li>-Positionner les dossiers en arts visuels lors des rencontres du Forum des leaders de la francophonie, de la FCCF, de la TOA et de la TONAC</li> <li>-Assurer la représentation et la participation du secteur au Forum sur la pratique artistique de la FCCF en 2009</li> <li>-Assurer l'intégration des arts visuels dans le dossier Lien langue-culture-éducation, dans la Trousse du passeur culturel et représenter les intérêts du milieu au sein de la TAACI</li> </ul> |

### Axe 3 – APPUI À LA PROFESSIONNALISATION DES MEMBRES

| RÉSULTATS VISÉS   | INDICATEURS DE RENDEMENT  | ACTIVITÉS ET MOYENS  |
|---|---|--|
| 3.1 Grâce à l'appui de l'AGAVF, les membres ont réalisé des <b>projets structurants</b> pour l'ensemble du milieu       | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre et qualité des projets réalisés</li> <li>-Impact des projets sur le milieu</li> <li>-Nature de l'appui fourni par l'AGAVF</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Appuyer, sur demande, les membres dans leurs démarches de professionnalisation des ressources humaines et d'amélioration des infrastructures</li> <li>-Appuyer, sur demande, les membres dans la recherche et l'obtention de financement de projets de création, de circulation, et de rayonnement des œuvres et des artistes (ex : <i>Leurre juste</i>)</li> <li>-Consolider le financement du programme Coup de pouce et faciliter l'accès des membres à ce programme ainsi qu'à la Brigade Volante dans la réalisation de leurs projets.</li> </ul>   |
| 3.2 L'AGAVF a conçu et mis en œuvre des <b>initiatives stratégiques</b> pour l'ensemble du milieu                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre et qualité des projets réalisés</li> <li>-Impact des projets sur le milieu</li> </ul>  | <p><u>Formation et développement professionnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Réaliser une étude sur la formation post-secondaire en arts visuels (état des lieux et besoins)</li> <li>-Positionner le dossier au sein du Groupe de travail en arts visuels et profiter des initiatives en ce sens dans le cadre des suivis aux États généraux des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick</li> <li>-Profiter de la conjoncture en Ontario visant une équité dans l'offre de formation post-secondaire pour positionner le dossier de la formation en français en arts visuels</li> <li>-Poursuivre la réalisation des projets Parangon (<i>Benchmarking</i>) et de commissariat (<i>Brèches</i>)</li> <li>-Organiser des ateliers de développement professionnel en marge des assemblées annuelles</li> </ul> <p><u>Développement du milieu</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre à jour l'étude sur les arts visuels de 2001 – dix ans après</li> <li>-Poursuivre le projet <i>Stéthoscope, Diagnostic et Ordonnance/Opération à « art » ouvert</i> visant à appuyer les nouveaux foyers de création et trouver des solutions pour les artistes</li> <li>-Assurer les suivis au projet <i>Esquisse partagée</i> pour appuyer la concertation des organismes en arts visuels en Ontario</li> <li>-Favoriser la participation du secteur des arts visuels aux projets et événements nationaux en arts et culture (ex : Forum sur la pratique artistique de la FCCF en 2009, Congrès mondial acadien 2009, etc.)</li> <li>-Organiser des activités de promotion sur Montréal en collaboration avec le bureau Zof de la FCCF</li> </ul> |
| 3.3 Les membres ont accès aux <b>informations stratégiques</b> et à un faisceau d'outils de <b>professionnalisation</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Pertinence des contenus et fréquence d'utilisation par les membres</li> <li>- Site internet</li> </ul>                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Assurer la circulation de l'information stratégique aux membres (nouvelles du CAC, dossiers et enjeux du secteur et de la francophonie, opportunités, événements, etc.)</li> <li>-Offrir aux membres des documents de référence en ligne (appels d'offres, contrats-types, trousse de rédaction de demandes, liste de personnes-ressources, modèles de programmation)</li> <li>-Diffuser des nouvelles des activités des membres et de l'AGAVF (bulletin mensuel, blogs, photos d'activités)</li> </ul>  |

## Axe 4 – DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL DE L'AGAVF

| RÉSULTATS VISÉS   | INDICATEURS DE RENDEMENT   | ACTIVITÉS ET MOYENS  |
|---|--|--|
| <p>4.1 L'AGAVF dispose des <b>ressources financières et humaines</b> nécessaires à la mise en œuvre de son plan de développement stratégique</p>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Progression du financement de fonctionnement</li> <li>-Nombre d'employés</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Établir le poste de direction générale sur une base de cinq jours/semaine</li> <li>-Assurer l'établissement d'un deuxième poste permanent (agent de communication et de développement de projets)</li> <li>-Constituer une banque de ressources contractuelles en arts visuels</li> <li>-Rédiger les demandes annuelles de financement et les rapports de résultats</li> <li>-Préparer les prévisions budgétaires annuelles et assurer la gestion financière et la reddition de compte de l'organisme</li> </ul>   |
| <p>4.2 Les <b>instances démocratiques</b> de l'AGAVF s'appuient sur un ensemble d'outils de gouvernance qui contribuent à la cohésion des membres</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre et qualité des outils développés</li> <li>-Niveau d'adhésion des membres à l'organisme</li> <li>-Niveau de participation et de satisfaction des membres aux assemblées générales annuelles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Clarifier la nature du membership et les critères d'adhésion à l'AGAVF et réviser les statuts et règlements</li> <li>-Développer un ensemble d'outils de gestion (ex : Politique de gouvernance, Guide administratif, outil d'évaluation de performance des employés et du ca, stratégies de mentorat) et les mettre à la disposition des membres</li> <li>-Mettre en place une stratégie de communication avec les membres</li> <li>-Impliquer les membres dans l'élaboration de la programmation annuelle</li> <li>-Organiser les réunions du conseil d'administration et les assemblées générales annuelles et en assurer les suivis</li> </ul> |

## **F/ RESSOURCES REQUISES**

### **1/ RESSOURCES HUMAINES**

Le poste de direction générale de l'AGAVF a été graduellement mis en place au cours des dernières années en recourant en partie au financement de programmation de l'enveloppe nationale du Programme d'appui aux langues officielles ainsi qu'à des fonds de projets. L'AGAVF a comme objectif de consolider ce poste à 5 jours/semaine. Elle souhaite ensuite créer un deuxième poste permanent pour épauler la direction générale, notamment au niveau des communications et du développement de projets.

À cet égard, l'AGAVF mise sur deux sources de financement : l'Enveloppe Canada-organismes nationaux de la DG-PALO dont les fonds seront augmentés lors du renouvellement des Ententes Canada-communautés en 2009 et l'accès au financement de programmation à titre d'organisme national de service aux arts par le Service des arts visuels du Conseil des Arts du Canada - service dont le financement a connu la plus forte augmentation grâce aux fonds supplémentaires du gouvernement fédéral. L'AGAVF continuera à faire appel à des ressources contractuelles pour la réalisation d'études et de projets, ressources dont les honoraires seront financés par des fonds de projets.

### **2/ RESSOURCES PHYSIQUES**

Jusqu'à présent, les personnes qui ont occupé le poste de direction générale ont travaillé en grande partie à partir de leur domicile (sauf pour la période où l'AGAVF logeait au Laboratoire d'art à Toronto – période où le Laboratoire n'avait pas de personnel. L'embauche d'une personne aux communications et au développement de projets justifierait un déménagement dans un bureau afin que les deux employés puissent travailler de façon concertée sur une base quotidienne. L'AGAVF devra également anticiper certains besoins reliés à l'équipement de bureau (achat d'un ordinateur et d'un bureau pour le nouvel employé, mise à niveau de l'ordinateur de la direction générale, aménagement du local).

### **3/ RESSOURCES FINANCIÈRES**

On trouvera, ci-après, un tableau présentant des projections financières détaillées pour les cinq années du plan. Comme le montre ce tableau, le budget de fonctionnement de l'AGAVF devra connaître une croissance soutenue au cours de cette période pour financer les deux postes permanents à temps plein, aménager un bureau et intégrer les frais de réunion du conseil d'administration et de l'assemblée générale annuelle à ses frais annuels de programmation.

Au chapitre des revenus, les projections financières reposent principalement sur trois hypothèses :

- Un ajustement, dès 2009-2010, de la subvention de base du Patrimoine canadien, justifiée par la consolidation du poste de direction générale de l'AGAVF et l'embauche d'une deuxième ressource à temps plein;
- La contribution du Service des arts visuels du CAC au budget de fonctionnement de l'AGAVF;
- Une contribution indirecte des projets à l'administration de l'organisme.

## **ANNEXE 1 : Caractéristiques des artistes ayant une pratique professionnelle en milieu minoritaire francophone <sup>9</sup>**

### **Profil :**

- 61% sont des femmes et 39% sont des hommes;
- 29% ont entre 50 et 59 ans; 40% ont entre 40 et 49 ans; et 17% ont moins de 40 ans.

### **Formation en arts visuels :**

- 9% ont une maîtrise ou un doctorat; 40% ont un baccalauréat; 11% sont diplômés d'une école d'art et 10% d'un collège; 11% indique s'être formé auprès d'un artiste reconnu et 18% se déclare autodidacte; 44% ont obtenu leur formation en français; 35% en anglais et 18% dans les deux langues.

### **Pratique artistique :**

- 62% sont des artistes établis (pratique de 15 ans et plus); 19% sont à mi-carrière (8 à 14 ans de pratique); 17% sont en début de carrière (3 à 7 ans); et 3% sont des artistes débutants (moins de 3 ans de pratique);
- 55% font de l'activité artistique leur activité principale, 45% en font leur activité secondaire pour des impératifs économiques.

### **Expérience professionnelle et reconnaissance artistique :**

- 14% ont vingt-cinq expositions et plus à leur actif; 37% en ont entre cinq et vingt-quatre; et 48% en ont moins de cinq;
- 41% ont exposé à l'extérieur de leur province et 19% à l'extérieur du Canada;
- 65% ont au moins une œuvre dans une collection publique (dont 15% à la Banque d'œuvre d'arts); et 30% ont une œuvre dans un musée;
- 54% ont déjà reçu un prix; 55% ont déjà siégé au jury d'un organisme artistique (dont 10% à un jury du Conseil des Arts du Canada (CAC));
- entre 1995 et 2001, 40% ont exécuté une ou des commandes publiques; 40% ont sollicité une bourse ou une subvention auprès d'un conseil des arts provincial et 24% auprès du Conseil des Arts du Canada (CAC); 33% ont reçu une bourse ou une subvention (toutes sources confondues), mais 10% seulement ont reçu une bourse d'aide à la création ou à la production (le plus grand nombre de bourses reçues vise l'aide à l'exposition).

### **Situation économique :**

- 54% ont un revenu annuel de moins de 25,000 \$; 22% déclarent un revenu entre 25 000\$ à 40 000 \$; et 23% gagnent 40,000 \$ et plus;
- les revenus liés à la pratique artistique composent en moyenne 37% des revenus totaux des artistes;
- 16% ont un statut d'entreprise et 84% ont un statut de travailleur autonome.

---

<sup>9</sup> Données extraites de Haentjens, Marc et Gauvin, Rachel, Les arts visuels dans les communautés francophones vivant en milieu minoritaire, Rapport final, Étude réalisée pour le Conseil des arts du Canada et le ministère du Patrimoine canadien, septembre 2001

### **Ressources**

- 82% ont un atelier à domicile et 38% ont accès à un atelier à l'extérieur de leur logement dont 15% dans des centres culturels francophones;
- les lieux d'exposition les plus fréquents sont les galeries communautaires francophones (49%), les galeries commerciales (46%) les galeries universitaires (34%) et les centres d'artistes (28%);
- 32% d'artistes sont représentés par un intermédiaire commercial dont 21% par une galerie, 6% par un agent et 4% par une association provinciale ou un autre moyen;
- 58% sont membres d'un centre d'artiste francophone, en combinaison dans certains cas d'un centre d'artistes anglophone (21%) et 8% d'un centre d'artistes anglophone; 33% ne sont membres d'aucun centre;
- 59% sont membres d'une ou de plusieurs associations professionnelles (AAAPNB; BRAVO; Centre d'artistes visuels de l'Alberta) et 13% sont membres de CARFAC.

## **ANNEXE 2 : LISTE DES ACRONYMES**

**ARCCC/CCCAA** : Artist Run Centres and Collectives Conference– Conférence des collectifs et centres d’artistes autogérés

**ARCCO** : Artist Run Centres and Collectives of Ontario

**CARFAC** : Canadian Arts Representation – Front des artistes canadiens

**CCA** : Canadian Conference for the Arts - Conférence canadienne des arts

**VAAAAV**: Visual Arts Alliance-Alliance pour les Arts Visuels

**FCCF** : Fédération culturelle canadienne-française

**RAAV** : Regroupement des artistes en arts visuels

**RCAAQ** : Regroupement des centres d’artistes autogérés du Québec

**SAIC** : Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec

**TAACI** : Table de l’Axe action culturelle et identitaire issue du Sommet national en éducation

**TONAC** : Table des organismes nationaux en arts et culture

**TOA** : Table des organismes artistiques membres de la FCCF